

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2022

Rapport de jury

Sommaire

- Données chiffrées
- Première épreuve d'admissibilité : Français
- Deuxième épreuve d'admissibilité : Mathématiques
- Troisième épreuve d'admissibilité : Application Sciences et technologie Histoire, géographie, EMC - Arts
- Première épreuve d'admission : Leçon
- Deuxième épreuve d'admission : Entretien EPS motivation
- Troisième épreuve d'admission facultative : Langues vivantes
- Remerciements

DONNÉES CHIFFRÉES

1. Taux de réussite

Concours	Nombre d 'inscrits	Nombre de présents à la 1ère épreuve écrite	Nombre de postes offerts	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis Liste principale	Taux de réussite* Liste principale	Nombre d'inscrits sur liste complémentaire
Externe public	695	242	124	178	120	49.58 %	0
Second interne public	87	20	4	14	4	20 %	3
Troisième public	136	31	4	20	4	12.90 %	6
Externe privé	124	27	11	17	11	40.74 %	3
Second interne privé	19	8	4	4	3	37.5 %	0

^{*}Par rapport aux présents

2. Moyennes obtenues

Concours	Nombre de candidats admissibles	Moyenne obtenue par le 1er candidat de la liste des admissibles	Moyenne obtenue par le dernier candidat de la liste des admissibles	Nombre d'admis Liste principale	Moyenne obtenue par le 1 ^{er} candidat liste principale	Moyenne obtenue par le dernier candidat liste principale
Externe public	178	17.10	09.08	120	18.17	10.28
Second interne public	14	16.16	10.08	4	18.64	14.82
Troisième public	20	16.40	10.04	4	16.88	13.72
Externe privé	17	15.66	9.66	11	17.97	12.54
Second interne privé	4	11.67	9.35	3	14.78	10.89

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Épreuve écrite disciplinaire de français

1. Rappel : les attendus de l'épreuve écrite disciplinaire de français

L'épreuve prend appui sur un texte court (extrait de roman, de nouvelle, de littérature, d'essai) d'environ 400 à 600 mots.

Elle est composée de 3 parties :

- 1. Étude de la langue : il s'agit de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidat(e)s.
- 2. Lexique et compréhension lexicale.
- 3. Partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé, argumenté et structuré.

Cette partie repose sur la compréhension du texte et sur l'ensemble des connaissances et des lectures des candidat(e)s qui peuvent être convoquées.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de français du cycle 4,
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

2. Données quantitatives

L'absentéisme aux épreuves écrites de français est élevé : 328 candidat(e)s ont composé pour 1061 inscrits.

Nature concours	Effectif inscrit	Effectif absent	Effectif présent	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	695	453	242	10.31	2.90	17.05	9
Second concours interne public	87	67	20	11.09	3.50	16.80	1
Troisième concours public	136	105	31	10.71	4.15	17.00	2
Concours externe privé	124	97	27	9.21	0.05	15.35	3
Second concours interne privé	19	11	8	9.64	5.95	13.55	0

- Sur l'ensemble des cinq concours, **49.39** % des notes obtenues sont inférieures à la moyenne et **50.61** % des notes obtenues sont supérieures ou égales à la moyenne.
- La note obtenue la plus élevée est de **17,05 / 20** (Concours externe public), la note obtenue la plus faible est de **0.05/20** (concours externe privé).

3. Analyse qualitative

3.1 Epreuve 1 – Etude de la langue

Cette partie est constituée d'un ensemble de six exercices.

Exercice 1

Justifiez la terminaison des mots soulignés dans les extraits suivants :

- Jugez comme cela disperse mes pensées. (v. 13)
- En moi, désirs, projets, les choses insensées, ... (v. 14)
- Et je me dis : À quoi peuvent-ils donc rêver ? (v. 32)
- Devant les êtres purs d'où monte une humble flamme ; (v. 26)

L'exercice porte sur la justification de l'orthographe grammaticale de trois verbes et d'un adjectif. De manière générale, la consigne est comprise mais les réponses données sont souvent incomplètes.

Ex : le temps de l'impératif n'est pas précisé, les termes « qualificatif » et « épithète » sont souvent manquants, l'analyse proposée pour « rêver » relève davantage de l'exposition d'un procédé mnémotechnique que d'une justification grammaticale. Certains candidats proposent des analyses sémantiques non-attendues.

Les candidats doivent veiller à effectuer une analyse rigoureuse et complète de la consigne pour obtenir la totalité des points.

Exercice 2

- a) Relevez les pronoms employés dans les extraits suivants et indiquez leur fonction grammaticale.
- b) Précisez ce qu'ils désignent en vous appuyant sur ces extraits et sur le texte.
 - Jugez comme cela disperse mes pensées. (v.13)
 - Je distingue ébloui l'ombre que font les palmes (v.30)

Les candidats doivent relever trois pronoms (« cela », « je » et « que »), donner leur fonction grammaticale et préciser ce qu'ils désignent.

De nombreux candidats confondent « pronom », « déterminant » et « conjonction de subordination ». De fait, de multiples intrus apparaissent dans les réponses (« mes », « comme », « l' », « les »).

Pour « cela », les candidats identifient difficilement la reprise anaphorique (les trois vers précédents), ce qui nous interroge sur leur compréhension du texte.

Les candidats font rarement mention de la fonction COD pour le pronom relatif « que ».

Exercice 3

Délimitez les propositions et indiquez comment elles sont reliées.

a) Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons ;

Ils s'entendent entr'eux, se donnent leurs raisons. (v. 11-12)

b) Je les regarde, et puis je les écoute, et puis

Je suis bon, et mon cœur s'apaise en leur présence ; (v. 20-21)

c) Je contemple, en nos temps souvent noirs et ternis,

Ce point du jour qui sort des berceaux et des nids. (v. 27-28)

L'extrait **a)** est composé de trois propositions : « Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons ; », «Ils s'entendent entr'eux, » et « se donnent leurs raisons. » . Ces propositions sont juxtaposées grâce au point-virgule et à la virgule.

L'extrait **b)** est composé de quatre propositions : « Je les regarde, », « et puis je les écoute, », « et puis/ Je suis bon, », « et mon cœur s'apaise en leur présence ; ». Ces propositions sont coordonnées grâce à la conjonction de coordination « et » et/ou au mot de liaison « puis ».

L'extrait **c)** est composé d'une proposition principale : « je contemple, en nos temps souvent noirs et ternis, / Ce point du jour » et d'une proposition subordonnée relative « qui sort des berceaux et des nids ». La proposition relative est reliée à la proposition principale par le pronom relatif sujet « qui », référé à l'antécédent « ce point du jour ».

Ce type d'analyse grammaticale suppose une analyse rigoureuse des phrases données pour identifier les différents groupes syntaxiques.

Globalement, pour les deux premières phrases, les candidats délimitent les propositions avec peu d'erreur, il n'en est pas de même pour la troisième où ils achoppent à identifier principale et subordonnée. La terminologie grammaticale n'est pas maîtrisée, des confusions sont à noter entre « conjonction » et « coordination ». Les candidats semblent insuffisamment exercés à ce type d'analyse logique. Les raisonnements proposés sont peu rigoureux.

Exercice 4

Indiquez le temps et le mode de chacun des verbes suivants et commentez leur emploi.

Je fus toute ma vie ainsi ; je n'ai jamais

Rien connu, dans les deuils comme sur les sommets,

De plus doux que l'oubli qui nous envahit l'âme

Devant les êtres purs d'où monte une humble flamme ; (v. 23-26)

Si les astres chantaient, ils bégaieraient ainsi. (v. 60)

Six verbes devaient être identifiés dans cet exercice (« fus », « ai connu », « envahit », « monte », « chantaient », « bégaieraient »). Une des difficultés réside dans la reconnaissance du système hypothétique des verbes « chantaient » et « bégaieraient ».

	Conditionnel			
Passé simple	Passé composé	Présent	Imparfait	Présent
« fus »	« ai connu »	« envahit » « monte »	« chantaient »	« bégaieraient »

Le relevé des temps à l'indicatif est dans l'ensemble réussi mais le mode n'est en général pas indiqué. La connaissance du mode conditionnel et du système hypothétique fait défaut. La valeur du temps des verbes n'est pas suffisamment maîtrisée.

Exercice 5

Remplacez les formes soulignées par des propositions subordonnées, sans vous préoccuper de la longueur du vers

Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. (v. 19)

Jeanne qui dans les yeux a le myosotis,

Et qui, pour saisir l'ombre entr'ouvrant des doigts frêles,

N'a presque pas de bras <u>ayant</u> encore des ailes, (v. 44 – 46)

La substitution par une proposition subordonnée est souvent échouée, les candidats transforment la phrase au passé et proposent des propositions coordonnées. Nous notons qu'ils ne prennent pas appui sur le contexte sémantique du texte pour effectuer leurs transformations, certaines productions sont syntaxiquement incorrectes. La méconnaissance du terme chanceler induit de nombreuses réponses erronées.

Exercice 6

- a) Quel est l'usage du double point dans le dernier vers de l'extrait suivant ?
- b) Réécrivez ce dernier vers en supprimant le double point et en faisant les modifications nécessaires, sans vous préoccuper de la longueur du vers.

Le soir je vais les voir dormir. Sur leurs fronts calmes,

Je distingue ébloui l'ombre que font les palmes

Et comme une clarté d'étoile à son lever,

Et je me dis : à quoi peuvent-ils donc rêver ? (v. 29 - 32)

Dans ce vers, le double point introduit le discours direct des paroles que le poète s'adresse à lui-même. Plusieurs modifications sont envisageables pour supprimer le double point (« Et je me demande à quoi ils peuvent (donc) rêver. » « A quoi rêvent-ils ? Je me le demande. » « Et je me dis qu'ils doivent rêver, mais de quoi ? »)

L'usage du double point est connu, le discours direct est souvent mentionné.

La transposition du vers de Victor Hugo est souvent proposée au style indirect, cependant de nombreux candidats ne maitrisent pas ce style et placent le sujet après le verbe. Il y a confusion entre style direct et indirect.

Préconisations du jury

- Il est à rappeler aux candidats que l'épreuve « étude de la langue » nécessite une connaissance rigoureuse et solide du fonctionnement de la langue, de la terminologie grammaticale de référence et le déploiement d'un raisonnement précis qui atteste d'une compréhension raisonnée du fonctionnement de la langue.
- Les savoirs disciplinaires en matière de maîtrise de la langue doivent être consolidées. Pour rappel, les savoirs à mobiliser se réfèrent aux notions des programmes des cycles 3 et 4.
- Un entraînement réflexif régulier doit être mis en œuvre pour se préparer à cette épreuve. Il est conseillé aux candidats d'avoir recours à une méthodologie minutieuse.
- Une lecture attentive de la consigne est également attendue (de nombreux candidats traitent partiellement la consigne ou l'interprètent à mauvais escient).
- Afin d'éviter le verbiage inutile et chronophage, la présentation des réponses sous forme de tableau est à privilégier.
- Les réponses multiples attestant d'un non-choix du candidat sont à proscrire.

3.2 Epreuve 2 – Lexique et compréhension lexicale

Cette partie est constituée d'un ensemble de trois exercices. Le premier porte sur l'analyse morphologique d'un mot, les exercices 2 et 3 concernent l'approche sémantique en contexte.

Exercice 1

Analyser la formation de l'adjectif « insensées ». (v.14)

 « insensées » est un adjectif formé par dérivation, par l'adjonction combinée d'un préfixe et d'un suffixe. Il est formé à partir de la base nominale « sens » signifiant « la faculté de juger ». L'adjonction du suffixe -é (-es sont les marques flexionnelles de l'accord féminin pluriel avec le mot « choses ») permet au mot de passer dans la catégorie des adjectifs : il signifie alors « qui a du bon sens, qui est raisonnable ».

L'adjonction du préfixe -in donne à l'adjectif un sens contraire : « qui n'est pas sensé, dont les actes et paroles sont contraires au bon sens, à la raison ».

Les termes d'analyse morphologique de base (préfixe, radical et suffixe) ne sont pas mentionnés de façon systématique. Les candidats analysent partiellement le mot, la partie suffixe est souvent omise.

Exercice 2

Expliquez en contexte le sens du mot « chancelants » :

Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. (v. 19)

 « chancelants » signifie « qui chancellent », « qui vacillent, penchent d'un côté et de l'autre en menaçant de tomber ». Dans le texte, l'adjectif qualifie les petits-enfants de Victor Hugo qui, âgés de deux ans et de dix mois, vacillent encore sur leurs jambes lorsqu'ils marchent.

« Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. » Dans ce vers, l'adjectif provoque un effet de contraste qui va jusqu'à l'antithèse puisque le chancellement des enfants induit, paradoxalement, la solidité des vieillards. Dans le poème, l'adjectif « chancelants » est employé pour insister sur le jeune âge des enfants. Victor Hugo signifie ainsi que les très jeunes enfants sont pour les personnes âgées un réconfort et un soutien dans la vie.

La méconnaissance quasi systématique du terme « chancelant » a induit de nombreuses erreurs d'interprétation (chantant, joyeux, courageux, radieux, chanceux). De fait, l'effet de contraste ne pouvait pas être mis en évidence.

Exercice 3

Le mot enfant vient du latin *infans*, « qui ne parle pas ». Comment le lexique employé dans le poème confirme-t-il et invalide-t-il tout à la fois le sens donné par l'étymologie de ce mot ?

La consigne est peu ou non comprise, les candidats peinent à mettre en exergue les éléments du texte qui confirment le sens étymologique et ceux qui l'infirment. Les relevés sont souvent trop importants et mal ciblés (par exemple, âge des enfants), certains candidats paraphrasent le texte sans mettre en évidence les citations et sans produire l'analyse attendue.

Préconisations du jury

Il est conseillé aux candidats

- de cerner les attendus par une lecture précise des consignes,
- de s'appuyer sur le contexte textuel pour éviter les contre-sens (« chancelant » pouvait être compris même s'il n'était pas connu des candidats),
- d'acquérir une connaissance approfondie de la terminologie lexicale (principe de dérivation) ainsi qu'une attitude réflexive sur la langue,
- d'utiliser des tableaux ou des écrits structurés plutôt que de se perdre dans des méandres verbaux non maîtrisés,
- d'élaborer des réponses synthétiques.

3.3 Epreuve 3 - Réflexion et développement

Après avoir mis en lumière la nature du lien intergénérationnel dans ce poème, vous vous interrogerez sur les relations que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants.

Votre réflexion, structurée et argumentée, s'appuiera sur le poème de Victor Hugo ainsi que sur l'ensemble de vos connaissances et de vos lectures.

Présentation du texte

Âgé de soixante-quinze ans, Victor Hugo souhaite évoquer l'amour qu'il porte à ses petits-enfants qu'il a accueillis avec leur mère à Guernesey puis à Paris, après la mort de leur père en 1871. Œuvre dédiée à Georges et Jeanne, L'Art d'être grand-père (1877) est un recueil de poèmes intimiste et optimiste, offrant une véritable ode à l'innocence enfantine. Celui qui avoue « [croire] aux enfants comme on croyait aux apôtres » met en lumière dans ce poème le sentiment d'adoration qu'il éprouve pour ses petits-enfants. La tendresse et l'attachement passionné éprouvés par le

grand-père deviennent, au fil des vers, un véritable culte au mystère et aux vestiges du Paradis que ces tout jeunes enfants gardent encore en eux.

La nature du lien intergénérationnel dans le poème :

Les candidats doivent identifier que le lien entre le grand-père et ses petits-enfants est d'abord **un lien d'attachement et de tendresse**. [« Ebloui » (v. 30), Victor Hugo reconnaît son « attendrissement » (v. 10) cette émotion se manifeste à travers des comparaisons positives, voire hyperboliques, employées pour décrire les enfants. Si « George [est] beau comme un dieu » v. 48, Jeanne a les yeux aussi bleus que les myosotis (v.44).]

Georges et Jeanne sont pour Victor Hugo **un soutien pour ses vieux jours**. Ils sont ainsi qualifiés de « guide » (v. 2), de « lumière » (v. 3) ou de « meilleurs appuis » (v. 19).

Ils sont pour lui un réconfort et lui permettent de supporter l'état de vieillesse ainsi que l'approche inévitable de la mort : « Je ne sens plus la trouble et secrète secousse / Du mal qui nous attire et du sort qui nous pousse. » (v.17-18). En plus de l'apaiser, leur présence permet au grand-père de développer le meilleur de lui-même : « Je les regarde, et puis je les écoute, et puis / Je suis bon, et mon cœur s'apaise en leur présence » (v. 20-21).

Pour le poète, Georges et Jeanne sont un lien entre le ciel, où ils ont vécu avant leur naissance, et la terre. Les marques de leur vie antérieure, divine, sont visibles à travers leur langage qui permet au poète de « voir un reste de ciel qui se dissipe et fuit » (v. 7). Victor Hugo attribue à ses petits-enfants le pouvoir de préparer son passage vers l'au-delà. Ils lui rendent possible « l'oubli qui nous envahit l'âme » (v. 25), puis ouvrent le passage vers le monde d'après (« Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons » v. 11) et offrent au vieillard l'accès au « dessous divin de la vaste harmonie » (v. 53).

Pour conclure, Victor Hugo a construit un lien d'adoration pour ses petits-enfants. En tant que grand-père, il leur porte un amour fervent et passionné mais cette grande tendresse se mue en un culte du divin dont il perçoit la présence en Georges et Jeanne.

Dans cette épreuve, le temps imparti ne permet pas d'exiger des candidats une composition de type « dissertation ». Il est attendu une réflexion structurée en plusieurs paragraphes amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers et rédigée dans une langue maîtrisée.

La production d'une réponse structurée induit de la part des candidats une lecture fine du poème de Victor Hugo afin d'en fournir une interprétation fidèle.

Le sujet appelle un traitement en deux temps : d'abord, le candidat démontre sa compréhension du poème en identifiant et illustrant les caractéristiques de la relation entre le poète grand-père et ses petits-enfants ; ensuite, le candidat étend et déploie sa réflexion sur les différentes facettes que peut prendre le lien entre les personnes âgées et les enfants.

L'analyse des copies montre que :

- La structure des productions est conforme à la forme attendue et atteste d'une préparation des candidats à ce type d'exercice (introduction développement conclusion).
- La problématique étant explicite et annoncée, les candidats n'ont pas été hors-sujet.
- Dans la majorité des cas, les candidats proposent un traitement en deux parties, une première partie est consacrée à l'analyse du poème, une seconde est dévolue à l'ouverture sur d'autres liens intergénérationnels. Nous notons quelques tentatives maladroites de plan enchâssé.

Pour étayer sa réflexion, le candidat s'appuie sur le poème de Victor Hugo mais aussi sur l'ensemble de ses connaissances personnelles et de ses lectures. Les exemples peuvent ainsi être empruntés à des champs culturels variés : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, art, actualité, géopolitique, philosophie, sociologie...

Les relations et liens que peuvent par exemple entretenir les personnes âgées et les enfants et que les candidats peuvent exploiter (les références ci-dessous sont proposées à titre indicatif) :

<u>Une relation de tendresse</u>

L'Art d'être grand-père, de Victor Hugo

Les Enfants du marais, film de Jean Becker, roman de Georges Montforez

Le Vieil homme et l'enfant, film de Claude Berri

Verte, de Marie Desplechin

<u>Une relation pédagogique</u> : transmission des connaissances et des savoirs. En fonction des domaines, la transmission est menée par l'ancienne ou la jeune génération.

Aujourd'hui on assiste à une « socialisation ascendante », une transmission à rebours, les jeunes forment les anciens (numérique, téléphone, ...).

La Vie devant soi, Romain Gary Un Gentleman à Moscou, Amor Towles

Les Enfants du marais, film de Jean Becker, roman de Georges Montforez

<u>La transmission revêt des formes très diverses</u> : identité, statut social, habitus, sur la mémoire familiale (récit familial), sur un patrimoine.

<u>Un lien culturel</u> : lorsque l'histoire familiale s'enracine dans un territoire, en lien avec les particularités de l'histoire et de la culture régionale ou nationale.

La Vie devant soi, Romain Gary Un Grand-père tombé du ciel, de Yaël Hassan L'Été de la sorcière, de Kaho Nashiki

<u>Une relation éthique</u> : transmission de valeurs, d'une certaine « sagesse » de la part des personnes âgées.

Les Mots, de Jean-Paul Sartre

Un Gentleman à Moscou, Amor Towles

<u>La construction d'une histoire familiale</u> : transmission par les personnes âgées d'une expérience, des souvenirs de jeunesse ... qui permet de construire une identité personnelle et familiale.

Du Côté de chez Swann, de Marcel Proust

Les Mots, de Jean-Paul Sartre

Charlie et la Chocolaterie, de Roald Dahl

Un Grand-père tombé du ciel, de Yaël Hassan.

<u>Un lien social</u>: être en contact avec des enfants permet le maintien d'un lien social pour les personnes âgées, c'est un outil de lutte contre l'isolement. Par exemple, des écoles maternelles organisent des sorties dans les maisons de retraite. S'occuper des personnes âgées développe des valeurs d'entraide, de solidarité, de conscience collective auprès des jeunes générations (ex. : colocation personne âgée / étudiant ; lien coupé entre résidents en EPADH et descendants, situation vécue douloureusement pendant la crise du COVID-2019).

L'Art d'être grand-père, de Victor Hugo

Le Vieux grand-père et son petit-fils, des frères Grimm

La Petite fille de Monsieur Linh, de Philippe Claudel

Ce lien permet de dépasser les préjugés à l'égard des personnes âgées et des jeunes.

Un lien défaillant et insatisfaisant: a contrario, le lien peut être inexistant, conflictuel ou malfaisant.

Hänsel et Gretel, des frères Grimm

La Sorcière de la rue Mouffetard et autres contes de la rue Broca, de Pierre Gripari

Tatie Danielle, film d'Etienne Chatiliez

Là-haut (Walt Disney)

L'analyse des copies montre que :

- La compréhension du texte de Victor Hugo, parfois mal assurée, ne permet pas à certains candidats de mettre en évidence les différentes focales du lien intergénérationnel évoquées par Victor Hugo.
- Quelques contresens ont été relevés.
- L'utilisation de nombreuses paraphrases ne permettent pas toujours au jury de mesurer le degré de compréhension fine du texte par les candidats.
- Le poème de Victor Hugo est rarement mis en perspective avec la question posée.
- Globalement le niveau d'analyse reste superficiel, les candidats prennent peu de hauteur, certains se satisfont d'énoncer des clichés (« il est difficile d'être vieux »).
- Les candidats déploient une perspective voire deux (relation de tendresse, transmission). Le propos d'un candidat prend appui de manière pertinente sur la notion de psycho-généalogie, il est regrettable qu'il n'ait pas cité ses sources.
- Concernant les références convoquées pour étayer l'analyse :

- ➤ Plusieurs copies ne proposent aucune référence pour nourrir et étayer leur réflexion, ces productions dégagent une impression de pauvreté concernant les connaissances culturelles, d'absence d'ouverture sociale et de curiosité intellectuelle peu compatible avec le métier d'enseignant.
- Des références peu exploitées : la visite d'élèves en EPHAD.
- Des candidats évoquent une seule référence sans l'exploiter (exemple : la notion de « capital culturel » chez Bourdieu).
- Certaines références convoquées sont hors-sujet (relations parents/enfants dans *Vipère au Poing* d'Hervé Bazin) ou bien elles ont un lien ténu et non explicité (*La Bible*, *L'odyssée*). Il ne suffit pas de citer une œuvre, il est attendu du candidat qu'il mette en évidence les éléments saillants de l'œuvre qui viennent éclairer son propos.
- ➤ Par contre, nous noterons la pertinence de certaines références mobilisées à bon escient et venant enrichir la réflexion :

Une copie s'appuie sur deux œuvres littéraires, *Un secret* de Grimberg et *Un Roman* de Jeanne Benameur pour évoquer les secrets qui taraudent certaines familles.

Dans une autre copie, l'ouvrage d'Eric-Emmanuel Schmitt, *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran*, est bien analysé et illustre à propos la problématique de la transmission.

Recommandations générales

- Malgré le temps contraint octroyé, il est vivement conseillé aux candidats d'effectuer une relecture attentive de sa copie afin de limiter les erreurs d'orthographe et les tournures syntaxiques incorrectes.
- Le jury rappelle l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible, tant pour la graphie que pour la correction de la langue.
- Les mots familiers tels que « cool » n'ont pas lieu d'apparaître dans une copie de concours qui vise à recruter de futurs experts qui auront en charge d'enseigner la langue française aux plus jeunes élèves.
- Le jury rappelle aux candidats qu'un concours visant la fonction d'enseignant nécessite une préparation régulière et rigoureuse.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

1. Les attendus de l'épreuve écrite de mathématiques

La nouvelle épreuve écrite de mathématiques vise à évaluer les connaissances que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes. « Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture », ainsi que les programmes des cycles 1 à 4. Depuis cette année, le programme de l'épreuve a également intégré la partie Nombres et calculs du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019).

L'épreuve d'une durée de 3 heures est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. Elle est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

2. Données statistiques :

Nombre de copies corrigées : 325 (CRPE Public externe : 241 / CRPE Public 3° concours : 31 / CRPE Privé 2° concours interne : 8 / CRPE Public 2° concours interne : 19 / CRPE Privé externe : 26).

Notes et Moyennes :

Nature concours	Effectif inscrit	Effectif absent	Effectif présent	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	695	454	241	10.60	0.50	19.75	23
Second concours interne public	87	68	19	11.70	1.50	18.63	1
Troisième concours public	136	105	31	11.02	2.25	18.13	4
Concours externe privé	124	98	26	9.99	1.63	18.13	4
Second concours interne privé	19	11	8	7.07	4.63	13.13	2

Remarques d'ordre général :

La faiblesse des moyennes de chacun des concours interroge les membres du jury sur la qualité de maîtrise par les candidats des contenus des programmes de l'épreuve et des notions mathématiques convoquées. Le sujet est jugé comme accessible, pour plusieurs questions, les formules de calcul sont données. Les bonnes copies se distinguent par la rigueur dans le traitement des questions et la rédaction des réponses. La perte de points pour non-respect des arrondis attendus et absence de justification reste significative. Le nombre de copies affichant des non réponses est en nette augmentation.

3. Analyse qualitative

> Premier exercice :

Le premier exercice fait référence à l'activité sportive du biathlon, adaptée au milieu scolaire. Il s'agit d'une

course à pied en boucle (dans ce cas précis). A l'issue de chaque boucle, le coureur doit passer par un pas de tir afin d'atteindre un nombre de cibles. Chaque cible manquée occasionne un tour de pénalité sur un parcours annexe d'une longueur plus courte.

Composé de deux parties, cet exercice est prétexte notamment au calcul de vitesses moyennes, de distances et des durées. Il permet également d'investir le champ du tableur.

Résultats du premier exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Privé 2° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	241	31	8	19	26
Copies ayant traité le premier exercice	239	31	8	19	26
Copies en dessous de la moyenne	105	13	4	7	11
Copies au-dessus de la moyenne	134	18	4	12	15

Partie 1* : vitesses moyennes des élèves – sans pénalité (*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au- dessus de la moyenne	Nombre de copies en- dessous de la moyenne
Question 1a	3	221	17
Question 1b	10	178	53
Question 2	7	152	82

Partie 2* : introduction des tours de pénalité – utilisation du tableur pour analyser les performances et les stratégies de course

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Copies n'ayant pas	Nombre de copies au-	Nombre de copies en-
	traité l'exercice	dessus de la moyenne	dessous de la moyenne
Question 1a	15	158	68
Question 1b	19	111	111
Question 2a	12	162	67
Question 2b	23	97	121
Question 2c	52	135	54
Question 2d	16	124	101
Question 2e	23	172	46

La première partie ne présente pas de difficulté majeure, elle débute par des questions très simples : à partir de variables données comme la longueur du tour de course et le temps réalisé par un coureur, le candidat doit calculer une vitesse moyenne et, par la suite, exprimer une vitesse moyenne donnée en m/min en km/h. Les candidats les plus fragiles ne sont pas en capacité de sélectionner les données nécessaires au calcul d'une vitesse moyenne, ne maîtrisent pas les nombres sexagésimaux et éprouvent des difficultés lors des conversions attendues. L'erreur récurrente identifiée relève de l'incapacité de certains candidats à traduire une expression sexagésimale en nombre décimal et inversement : pour exemple, l'expression 9 minutes et 30 secondes correspondrait, selon eux, à 9,3 minutes et non 9,5 minutes.

La seconde partie introduit la notion de tour de pénalité à effectuer sur un parcours circulaire annexe en fonction du nombre de cibles non atteintes. La détermination du rayon du cercle n'aurait dû poser aucun problème aux candidats dans la mesure où la formule du périmètre du disque est donnée dans l'énoncé de l'exercice 5 du sujet.

Comme les résultats l'attestent ci-dessus, la question 1b est la plus échouée de l'exercice 1. Il s'agit de calculer la durée que met un coureur pour réaliser un parcours complet de 4 tours en y intégrant le temps passé sur le pas de tir à chaque tour et les tours de pénalité engendrés par les cibles manquées. 50% des candidats obtiennent une note inférieure à la moyenne. L'erreur majoritairement commise provient d'une

mauvaise prise d'information des candidats. Beaucoup oublient de comptabiliser le quatrième tour et arrêtent le parcours complet à trois grands tours, trois passages sur pas de tir et trois tours de pénalité. La première phrase de l'énoncé le précise « les élèves ont à parcourir 4 grands tours ». Il en est de même en ce qui concerne le temps passé sur le pas de tir : « on suppose que pour effectuer 3 lancers, le coureur passe, à chaque fois, 30 secondes sur le pas de tir » et non 30 secondes par lancer soit 90 secondes. Les deux autres questions les plus échouées de cette partie concernent la maîtrise du tableur : difficulté à traduire la formule de calcul de la vitesse moyenne (question 2b), à respecter la syntaxe attendue (emploi de l'astérisque), à interpréter les données du tableur dans le contexte de l'activité biathlon (question 2d).

A signaler : l'absence de vérification de certains résultats invraisemblables comme une vitesse moyenne de 150 m/s pour un élève de CE1 soit une vitesse de déplacement en course à pied de 540 km/h.

> Second exercice :

Le second exercice porte sur le calcul de probabilités dans le cadre d'une situation plutôt traditionnelle de lancer d'un dé cubique non truqué. L'exercice est composé de deux questions : la première vise le calcul de différentes probabilités d'obtenir un nombre (résultant de deux lancers du même dé : le résultat du premier lancer donnant le chiffre des unités, le second celui des dixièmes), la seconde concerne la probabilité que le dé lancé tombe sur une zone précise du tapis de jeu. Cet exercice permet également de vérifier la maîtrise par les candidats de la nature des nombres entiers et décimaux.

Résultats du second exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Privé 2° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	241	31	8	19	26
Copies ayant traité le second exercice	235	30	8	19	24
Copies en dessous de la moyenne	109	12	4	9	11
Copies au-dessus de la moyenne	126	18	4	10	13

Question 1* : probabilités à partir de deux lancers permettant d'obtenir un nombre décimal. (*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Copies n'ayant pas	Nombre de copies au-	Nombre de copies en-
	traité l'exercice	dessus de la moyenne	dessous de la moyenne
Question 1a	6	204	31
Question 1b	9	95	137
Question 1c	11	195	35
Question 1d	15	141	85
Question 1e	18	87	136

Question 2* : probabilités de tomber sur une zone du tapis (*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Copies n'ayant pas	Nombre de copies au-	Nombre de copies en-
	traité l'exercice	dessus de la moyenne	dessous de la moyenne
Question 2a	22	168	51
Question 2b	32	95	114
Question 2c	41	65	135

Les résultats présentés ci-dessus affichent un degré d'engagement différent des candidats selon les questions et surtout le taux de réussite très variable d'une question à l'autre. Les questions 1b, 1e, 2b et 2c sont les plus échouées.

La perte de points à cet exercice pour la majorité des candidats trouve son explication dans les erreurs suivantes :

 La justification de la réponse à la question 1b est absente ou/et les candidats ne font pas référence à une situation d'équiprobabilité, en lien avec le lancer d'un dé non truqué.

- Le nombre 0 n'est pas considéré comme un nombre entier ni comme un nombre pair.
- Les nombres entiers ne sont pas identifiés comme des nombres décimaux.
- La notion d'événements indépendants n'est pas maîtrisée, un raisonnement erroné conduit les candidats à proposer une somme à la question 2b plutôt qu'un produit.
- Une mauvaise prise d'information à la lecture de l'énoncé génère l'absence de prise en considération de l'évolution de la situation entre la question 1 et la question 2 : deux lancers du dé à la question 1, un lancer du dé à la question 2.

> Troisième exercice :

Le troisième exercice, composé de deux questions, prend la forme d'une situation d'analyse de production d'élève habituelle du CRPE, « ancienne formule ». Dans une classe de CM2, une élève a résolu un problème mathématique dans lequel elle devait identifier le nombre de billes de chaque couleur contenu dans un bocal à partir d'indications telles que la quantité totale, le rapport entre les collections de billes colorées...

Résultats du troisième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Privé 2° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	241	31	8	19	26
Copies ayant traité le troisième exercice	218	29	7	18	23
Copies en dessous de la moyenne	119	11	5	8	11
Copies au-dessus de la moyenne	99	18	2	10	12

Résultats détaillés *

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Copies n'ayant pas	Nombre de copies au-	Nombre de copies en-
	traité l'exercice	dessus de la moyenne	dessous de la moyenne
Question 1	45	80	116
Question 2a	33	118	90
Question 2b	54	105	82

Cet exercice ne semble pas au premier abord être difficile, pourtant les résultats obtenus restent décevants pour les correcteurs. Le jury s'interroge sur le nombre conséquent de copies qui ne traitent pas la question 1. La précipitation conjuguée à la visibilité de la question (en bas de page, sous la réponse de l'élève) sont des hypothèses. Factuellement, beaucoup de candidats résolvent la question à la place de Samira sans répondre au sujet : proposer une version corrigée du schéma. La notion de schéma dans le cadre de la résolution de problèmes ne semble pas acquise. La relation entre les schématisations en barre et le registre algébrique semblent constituer un obstacle pour de nombreux candidats : question 2 davantage réussie que la question 1.

La mise en équation pour déterminer le nombre de billes bleues est également problématique dans les copies : l'énoncé précise « 3 billes vertes de plus que de billes bleues » ; si v est le nombre de billes vertes et b, le nombre de billes bleues, b = v-3 et non b = v+3.

> Quatrième exercice :

Cet exercice fait référence au logiciel Scratch, abordé dans les programmes de l'école primaire et du collège à l'occasion de l'initiation à la programmation. La situation propose de réaliser des figures constituées de la répétition de motifs décrits dans des blocs de programme. Les candidats sont invités à tracer une figure en utilisant un programme, à identifier la figure. Les candidats sont également évalués sur leur capacité à analyser et à réaliser les modifications d'un programme permettant de réaliser des ensembles de figures plus complexes.

Résultats du quatrième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Privé 2° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	241	31	8	19	26
Copies ayant traité le quatrième exercice	220	24	7	16	22
Copies en dessous de la moyenne	109	10	4	8	9
Copies au-dessus de la moyenne	111	14	3	8	13

Résultats détaillés *

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Copies n'ayant pas	Nombre de copies au-	Nombre de copies en-
	traité l'exercice	dessus de la moyenne	dessous de la moyenne
Question 1	24	143	74
Question 2	26	110	105
Question 3a	53	87	101
Question 3b	80	34	127
Question 4	91	91	59

La réalisation de la figure est globalement bien réussie. En revanche l'identification du losange est plus aléatoire : certains candidats se contentent de nommer un parallélogramme sans justifier. La justification du losange est également problématique (quand la justification existe), les candidats semblent connaître un catalogue de propriétés et de définitions qu'ils livrent sans sélectionner celles qui sont fondamentales pour la justification de la figure. Plusieurs font référence aux diagonales, d'autres au parallélisme mais sans aucune explication pertinente.

A préciser : la justification du fait que la figure est fermée n'était pas attendue.

Le nombre de copies n'obtenant pas la moyenne aux questions 3a et 3b provient du fait que les candidats ne repèrent pas que la figure du losange est répétée à quatre reprises et oublient d'ajouter la valeur 30 à l'issue du programme 2. A la question 3b, la réponse est 150 et non 120.

La question 4 atteste de la difficulté à transformer le programme 2 permettant d'obtenir la figure représentée pour laquelle chaque segment mesure 30 pixels : la ligne « ajouter à C 30 » n'est généralement pas supprimée ce qui implique un agrandissement de chaque nouveau motif.

> Cinquième exercice :

Le cinquième exercice porte sur un ballon sonde à gaz utilisé pour réaliser des mesures locales dans l'atmosphère. Il permet en autre un investissement du champ Grandeurs et Mesures avec notamment des calculs de volumes, de longueurs, d'aires...

Résultats du cinquième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Privé 2° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	241	31	8	19	26
Copies ayant traité le cinquième exercice	229	28	0	18	26
Copies en dessous de la moyenne	117	15	6	8	15
Copies au-dessus de la moyenne	112	13	2	10	11

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Copies n'ayant pas	Nombre de copies au-	Nombre de copies en-
	traité l'exercice	dessus de la moyenne	dessous de la moyenne
Question 1a	24	174	43
Question 1b	57	107	77
Question 2	40	157	44
Question 3	59	118	64
Question 4a	43	162	36
Question 4b	88	106	47
Question 4c	113	67	61
Question 5	134	57	50
Question 6	88	80	73
Question 7	44	153	44

Les correcteurs soulignent que les candidats savent majoritairement appliquer les formules, utiliser les calculatrices et réaliser des conversions. En revanche, ces derniers sont davantage en difficulté pour répondre aux questions relatives à la notion de fonction affine et à la résolution d'une inéquation.

Les quelques erreurs à la question 1 sont dues à l'utilisation d'une valeur approchée de π et non à la conservation de la valeur exacte ainsi qu'au calcul du volume d'une sphère et non d'une demi-sphère. La question 2 est plutôt bien réussie, le théorème de Pythagore est mobilisé correctement par les candidats et son utilisation justifiée par l'identification du triangle rectangle représenté dans le schéma du cône de l'énoncé.

Les questions 4b, 4c, 5 et 6 sont les questions majoritairement non engagées par les candidats, soit par manque de temps soit par niveau de difficulté accru.

Le calcul du coefficient d'agrandissement d'une figure ne pose pas de problème. En revanche, les candidats éprouvent des difficultés à l'utiliser pour calculer l'agrandissement d'une aire ou d'un volume directement, ils recommencent leurs calculs en agrandissant les longueurs.

Peu de candidats arrivent à montrer que la fonction affine qui modélise la situation, a pour expression algébrique réduite -0.006x + 15. La plupart des candidats mobilise cette expression algébrique et montre qu'elle fonctionne dans un, deux voire trois cas.

Dans l'énoncé de la question 6, il est clairement demandé de faire appel à une inéquation. Un nombre significatif de candidats résout pourtant une équation et non une inéquation. Pour beaucoup, la résolution de l'inéquation est problématique : en effet, lorsqu'on multiplie ou divise par un nombre non nul chaque membre de l'inégalité, on modifie le sens de cette inégalité.

4. Préconisations du jury :

- Assurer une lecture approfondie des énoncés et des consignes (point de vigilance : l'expression des arrondis et des unités);
- Maîtriser le vocabulaire spécifique en référence soit aux notions mathématiques, soit à l'énoncé des tâches à exécuter ;
- Assurer sa capacité à justifier et démontrer en mathématique ;
- Vérifier la vraisemblance des résultats obtenus ;

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ Épreuve écrite d'application

1- Les attendus de l'épreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée: trois heures; coefficient 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3. L'épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

2- Données statistiques

Epreuve générale

Nature concours	Effectif inscrit	Effectif absent	Effectif présent	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	695	454	241	12,13	3,58	18,34	7
Second concours interne public	87	68	19	12,28	5,5	15,75	0
Troisième concours public	136	106	30	12,18	5,24	15,96	0
Concours externe privé	124	98	26	11,03	5,24	16,13	0
Second concours interne privé	19	11	8	10,60	6,13	13	0

Sciences et technologie

Nature concours	Effectif présent total	Effectif présent par option	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	241	100	12,63	4,25	18,25	3
Second concours interne public	19	10	13,4	10,25	15,75	0
Troisième concours public	30	17	12,81	7,25	17	0
Concours externe privé	30	13	11,05	5,75	14,5	0
Second concours interne privé	8	4	10,25	8,25	12,5	0

Histoire, géographie, EMC

Nature concours	Effectif présent total	Effectif présent par option	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	241	79	10,94	3 ,58	18,34	4
Second concours interne public	19	7	12,22	8,58	15,24	0
Troisième concours public	30	7	10,89	5,24	15,96	0
Concours externe privé	30	12	10,58	5,24	15,48	0
Second concours interne privé	8	1	12,39	12,39	12,39	0

Arts

Nature concours	Effectif présent total	Effectif présent par option	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	241	62	12,84	6,38	18	0
Second concours interne public	19	2	6,88	5,5	8,25	0
Troisième concours public	30	6	11,92	9,38	15,38	0
Concours externe privé	30	1	16,13	16,13	16,13	0
Second concours interne privé	8	3	10,46	6,13	13	0

3- Analyse qualitative

a. Sciences et technologie

Pour cette épreuve, l'ensemble des candidats fait preuve d'une préparation sérieuse et de bonnes connaissance scientifiques.

La majorité des copies sont bien présentées et lisibles. Toutefois, la maîtrise de l'orthographe et des règles de grammaire n'est pas toujours acquise et certaines copies présentent une calligraphie mal maîtrisée rendant la lecture de la copie difficile.

Le jury relève une volonté de rédaction des réponses, avec un lexique approprié et une syntaxe correcte ainsi qu'une attention en direction de l'explicitation via des analyses et arguments bien développés. Il faudra toutefois veiller à ne pas verser dans une forme de sur-abondance d'explicitation des premières questions au détriment du traitement de la totalité du sujet.

La grande majorité des candidats s'est vue dotée des 2 points de « présentation et qualité formelle de la copie ».

Très peu de questions sont restées non traitées par les candidats. La plupart des candidats a traité la totalité du sujet. Aucune des trois parties du sujet n'a été massivement laissée de côté. Cela montre une bonne gestion du temps de l'épreuve.

A quelques exceptions près, les schémas réalisés ont été tracés très proprement à la règle, de manière claire et lisible répondant ainsi aux attendus du jury. Le jury attire l'attention toutefois à la représentation du niveau de l'eau qui apparait souvent sous forme de petites vagues en lieu et place d'une ligne horizontale.

Les questions didactiques montrent également souvent une préparation sérieuse. Les réponses sont cohérentes et prennent en compte les niveaux de classe visés par les situation présentes dans le sujet. On n'a donc qu'une fois la proposition de mettre à disposition des élèves un rapace vivant et de demander à ces mêmes élèves de faire entrer un tube métallique dans le gosier de l'animal qui sera sans doute peu coopératif!

Si la première partie de l'épreuve portant sur les caractéristiques des plastiques a été plutôt bien réussie, des lacunes sont constatées dans la connaissance du tube digestif et dans les principes de digestion. Pour certaines copies, le niveau de seconde année de cycle 3 n'était pas atteint. Enfin la troisième partie (technologie) a montré les limites de certains candidats.

Points de vigilance concernant le domaine des sciences et technologie

Les notions scientifiques manquent parfois de rigueur et de précision et les notions mathématiques de base nécessaires pour traiter le sujet ne sont pas toujours bien maîtrisées, notamment pour ce qui concerne les conversions et la proportionnalité : les méthodes mises en œuvre pour traiter de situations de proportionnalité sont parfois empiriques et non méthodiques.

Ainsi, les connaissances scientifiques en SVT sur la digestion sont souvent approximatives, voire fausses (la vessie ne fait pas partie du système digestif!) et le rôle des organes dans la digestion foie, intestin est moyennement maitrisé).

Par ailleurs, certaines expressions conduisent à s'interroger sur les concepts sous-jacents : « les espèces humaines ; la science occidentale... ».

Certaines copies manquent de précision pour ce qui concerne le vocabulaire scientifique employé (confusion masse et masse volumique ; confusion entre nutrition, assimilation et absorption).

La lecture des consignes est parfois trop rapide et les candidats ne répondent pas aux attentes formulées dans les questions. Il est attendu du candidat qu'il réponde précisément, sur le fond et la forme à la question du sujet. Ainsi, il est arrivé que la demande de schéma soit parfois transformée en réponse rédigée, ne permettant pas l'attribution de points.

La schématisation d'une expérience scientifique ne respecte pas toujours les codes et règles de soin. Il y a également confusion du schéma avec l'arbre décisionnel.

Pour les questions d'ordre pédagogique, il est important d'être attentif au niveau des élèves auxquels on s'adresse et de rendre lisible cette adaptation aux élèves en veillant à développer précisément le descriptif et la mise en œuvre des activités pédagogiques demandées.

Pour ce type de question, les commissions ont constaté que :

- les réponses sont vagues, et ne répondent pas toujours explicitement à la question.
- les situations proposées en direction des élèves sont, pour moitié, inadaptées aux élèves, voire hors-sujet.
- les connaissances sont parfois erronées (fonctionnement du déplacement d'un robot par exemple)
- l'analyse des erreurs des élèves a été très souvent superficielle, se cantonnant à « il s'est trompé, il aurait dû faire ainsi », sans que soit réalisées des propositions d'analyse de l'erreur

b. Histoire, géographie, enseignement moral et civique,

Remarques préalables concernant les domaines de l'histoire géographie EMC :

Les candidats de la session ont majoritairement témoigné de leur connaissance de la nature de l'épreuve. En respectant les codes d'un écrit structuré : organisation claire de la copie avec le souci de conduire le lecteur à la compréhension du propos. Par contre, certaines copies comportent des fautes grossières d'orthographe et/ou de syntaxe, avec des phrases nominales ou incorrectes ; parfois à la limite d'un langage familier.

Quelques copies manifestent des qualités rédactionnelles mettant en lumière une capacité d'analyse et de réflexion, enrichie de références personnelles permettant d'asseoir leurs discours et de proposer des raisonnements solides et porteurs de sens.

Les programmes, leurs contenus et leurs enjeux, lorsqu'ils sont cités sont souvent maîtrisés et judicieusement exploités dans les meilleurs écrits. À l'inverse, ils sont seulement évoqués ou ignorés dans les copies les plus faibles.

La préparation de certains candidats ou leur prise en compte fine du sujet est restée fragile, voire insuffisante, au regard des attendus du concours.

Une bonne lecture du corpus documentaire permettait de traiter correctement et complètement les deux composantes.

En ce qui concerne les séquences ou les séances, on constate une bonne connaissance des programmes (objectifs d'apprentissages et compétences), cela permet à ces candidats de cerner les objectifs de chaque cycle et des mises en œuvre pédagogiques qui témoignent d'une organisation personnelle encourageante pour des séances adaptées et pertinentes.

On peut constater que trop peu de candidats font référence à la frise chronologique ou à la carte.

La gestion du temps a pu poser problème à certains candidats vu la faiblesse de la deuxième question de géographie.

1ère partie : Composante Histoire

La composante histoire était subdivisée en deux parties :

Le candidat doit réaliser une séquence d'apprentissage pour une classe de CM2 : « Deux guerres mondiales au vingtième siècle » en prenant appui sur le dossier documentaire présentant les traces laissées par la Première Guerre mondiale. Une définition de la notion de trace accessible était à formuler.

En histoire, le sujet ne demande pas un commentaire de chaque document. Cet exercice a fait perdre du temps au candidat et le cheminement de sa réponse. Les propos sont noyés dans un écrit parfois confus. Le sujet demande des réponses plus concises et plus précises.

La notion de trace est comprise, elles ont été citées, néanmoins très peu de candidats les ont classées ou datées (contemporain ou postérieur). Alors que Les documents proposés permettaient non seulement de citer des types de traces mais amenaient rapidement à un classement.

La notion de trace est définie, toutefois souvent incomplète et parfois difficilement accessible à des élèves.

 Le candidat doit consacrer plusieurs séances à la Première Guerre mondiale » et développer une des séances, avec des objectifs d'apprentissage et compétences, en détaillant l'exploitation pédagogique d'un document.

En général, les séances ont été présentées avec des objectifs notionnels et méthodologiques, avec des compétences, les documents utilisés et les modalités de travail. La présentation sous forme de tableau aurait gagné en lisibilité et peut-être en gain de temps.

Dans certaines copies, le vocabulaire est adapté et la cohérence dans la progressivité des séances est visible ; les documents sont adaptés et leurs exploitations cohérentes. Le rôle de l'enseignant est précisé, celui des élèves également.

Une différentiation pédagogique et une trace écrite adaptée aux élèves sont présentées.

D'autres copies sont plus incomplètes.

2ème partie : Composante géographie

La composante géographie était subdivisée en deux parties :

En se fondant sur le corpus des documents proposés, le candidat doit présenter les objectifs notionnels du thème 2 du CM1 : « Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs/dans un espace touristique ».

La thématique de « habiter » dans son acception globale intègre les éléments cités dans l'énoncé, il fallait donc les utiliser :

- se loger à associer à la fonction résidentielle permanente et touristique ;
- travailler à associer à la fonction de production ;
- se cultiver et avoir des loisirs à relier à la fonction culturelle :

Le sujet imposait donc d'identifier les espaces, de les caractériser comme fonctionnels ou multifonctionnels, avec cohabitation d'acteurs.

La logique d'organisation de ces espaces a été énoncées par certains candidats.

Dans de nombreuses copies, les objectifs notionnels ont été « dilués » dans une dissertation longue, une présentation plus synthétique aurait été préférable.

Les documents 13 à 15 permettaient de repérer l'importance des déplacements ainsi que le maillage des axes de circulation. Les différents habitats collectifs, individuels ou touristiques de luxe (Negresco) pouvaient être notés.

Les lieux culturels ou sportifs étaient également visibles comme plusieurs musées, des monuments historiques, le palais des sports, le palais des congrès ou le parc des expositions).

Peu de candidats ont pu mettre en lien les documents afin de préciser, d'exemplifier donc de densifier les objectifs notionnels.

Le changement d'échelle - régionale, nationale et internationale - aurait dû être mentionné avec les routes et les autoroutes, les gares ou l'aéroport.

Vous décidez d'exploiter le document 13 en classe (photographie : La promenade des anglais à Nice depuis la colline du château, 2020) : quels choix opérez-vous pour conduire cette exploitation ?

Le document 13 est une photographie, et ainsi invite à travailler la lecture d'image (et la pratique de différents langages).

Les candidats ont proposé des séances variées et adaptées au niveau des élèves. Parfois, une présentation sous forme de tableau aurait été préférable et plus lisible.

La première étape aurait été de présenter le document et de le localiser sur la carte de France. Afin de faciliter la lecture de ce document, la mise en relation avec le document 14 (Plan de Nice) était nécessaire, cela aurait permis aux élèves de faciliter la description des éléments du paysage et leur localisation, mais également les relations entre ses éléments ainsi que leur fonction.

La séance pourrait se poursuivre par la réalisation de manière guidée, d'une production graphique (croquis de paysage ou schéma).

De nombreux candidats ont décrit les éléments de paysage, seuls certains ont présenté un croquis légendé qui permettait aux élèves d'avoir une trace écrite visuelle et synthétique.

La proposition d'autres photographies, d'autres espaces touristiques littoraux a été valorisée, tout comme la comparaison avec l'espace de vie des élèves.

Points de vigilance concernant le domaine histoire géographie EMC

La didactique de la géographie est un point de fragilité pour la grande majorité des candidats.

Il serait souhaitable de passer d'une vision intuitive à une lecture scientifique en didactique de la géographie.

L'exploitation d'un document en histoire n'est pas faire une explication littérale du texte, il faut aller plus loin : le contextualiser, le mettre en lien... La paraphrase des documents proposés n'est pas un objectif de l'épreuve.

Lorsque l'on utilise une source documentaire, il est important d'en exprimer la date, l'auteur, la nature, la source, le sujet (thème)

La confusion entre objectifs et compétences peut questionner. L'utilisation des compétences est parfois mal maîtrisée, avec une confusion fréquente avec les objectifs notionnels.

Dans les propositions de séances, la modalité quasi systématique du travail en groupe n'est pas toujours pertinente, et semble parfois tout à fait artificielle.

Il est nécessaire de porter vigilance au choix des documents pour la mise en œuvre des séances et des séquences : choisir les documents en cohérence avec un objectif avec simplicité, orienté sur l'activité de l'élève.

Lorsqu'il est proposé d'exploiter un document (géographie doc 13), il ne faut pas le prendre au sens restrictif du terme. L'usage d'autres documents intra ou extra sujet (plan, carte, autres vues photographiques) pourront faciliter l'exploitation pédagogique.

c. Arts (éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts)

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 11 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

Remarques préalables concernant les domaines des arts plastiques et des univers sonores :

Si dans l'ensemble les candidats font preuve d'une préparation sérieuse et d'une bonne connaissance des textes, ils éprouvent néanmoins des difficultés à analyser et à proposer une démarche pédagogique et didactique cohérente et progressive. Les documents et les liens qu'ils entretiennent entre eux ne sont pas suffisamment interrogés ce qui conduit à des approximations.

Certains candidats ne parviennent pas à organiser leur pensée si bien que leurs propos manquent de clarté, lacune parfois accentuée par un manque de maîtrise du vocabulaire utilisé, par des approximations dans l'appropriation des programmes et de la didactique disciplinaire. De même, il est nécessaire de proposer différentes pistes et d'envisager des remédiations sur les points saillants. Enfin, peu de place est laissée à l'interdisciplinarité alors même que la polyvalence du professeur des écoles est prise en compte.

1ère partie : Composante arts plastiques - Cycle 3

Les candidats doivent réaliser une analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 3 en s'appuyant sur tout ou partie des éléments fournis dans le dossier documentaire. Ils sont donc amenés à identifier et à analyser les éventuels points forts ou limites de la proposition. Ainsi, le caractère opérationnel de la fiche devra être mesuré au regard des enjeux de ce point de programme - la matérialité de l'œuvre- et des dimensions pédagogiques et didactiques en arts plastiques. Il s'agit pour le futur professeur des écoles de mobiliser des compétences au service d'une réflexion portant sur une pédagogie du sensible par le sensible.

Les candidats peuvent entre autres se questionner sur ces différents points :

- Les différentes étapes de la didactique des arts sont-elles toutes énoncées ? Comment sont-elles mises en place ?
- Le dispositif pédagogique est-il suffisamment précis ? Que prévoit- il pour les élèves ? Quel est le rôle de l'enseignant ?
- Comment s'articulent réflexion et pratique ?
- En quoi la séance s'inscrit-elle dans une démarche de projet ?
- Comment passer de la pratique aux connaissances ?

Certaines aptitudes sont donc particulièrement valorisées, notamment la capacité à observer et à analyser finement la situation.

Sans reconstruire totalement la séance, les candidats doivent également proposer des ajustements sur une ou plusieurs dimensions manquantes de la fiche de préparation. À titre d'exemple, les candidats auraient pu proposer un développement à partir de la compétence travaillée : S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité.

Conseils pour les candidats :

- Les candidats doivent maitriser et comprendre le vocabulaire qu'ils utilisent. Les sources ou acronymes tels que RITA et SMOG doivent être clairement explicités. Il existe encore trop de confusions entre les notions de sensibilité et de sensible, entre présentation et représentation.
- Plutôt que de s'attarder à présenter les documents, les candidats doivent davantage les analyser. L'incitation est par exemple peu interrogée, tout comme son lien avec le choix des matériaux. De même, les références culturelles sont peu étudiées et les candidats ne peuvent se limiter à une vague succession de réactions émotionnelles pour les analyser. En effet, une approche sensible ne signifie pas une absence d'analyse et de rigueur dans l'approche des références artistiques.
- Les candidats doivent différencier les œuvres des artistes et les réalisations des élèves.
- L'articulation entre les activités proposées aux élèves et les apprentissages n'est pas suffisante ou n'est pas ou peu explicitement formulée. Il s'agira d'interroger davantage l'articulation des phases de verbalisation.

2ème partie : Composante univers sonores - Cycle 1

Le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 1, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les deux points de programme suivants :

- Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons
- Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Les documents invitent donc les candidats à s'interroger sur la dimension de jeu musical, lequel peut convoquer la voix, les instruments, les sonorités du corps.

La fiche de préparation devra faire montre d'une réflexion approfondie et d'une appropriation des textes officiels et des ressources mobilisées. Les éléments habituellement constitutifs d'une fiche de préparation devront être présents.

Si la séance peut se concevoir selon des organisations diverses, les candidats pourront retenir divers objectifs qu'ils devront justifier. À titre d'exemple,

- Apprendre ou réviser le chant
- Explorer la voix à partir de jeux
- Continuer la chanson avec d'autres onomatopée

Les candidats, en proposant leur séance devront déterminer sa place au sein d'une progressivité. Elle devra prendre en compte l'interaction entre la perception et la production des élèves, entre leur pratique et leurs réflexions.

Une attention particulière est portée sur l'enchainement des activités (entrée dans l'activité, appropriation vocale ou imitation...) et sur leur pertinence au regard de l'âge des élèves. Le rôle de l'enseignant, les interactions sont aussi questionnées tout comme la place des élèves et leurs interventions. Enfin, des prolongements sont-ils anticipés ?

Conseils pour les candidats :

- Les candidats doivent s'interroger sur le principal enjeu du sujet d'éducation musicale qui n'a pas été perçu : le jeu vocal et l'exploration sonores n'ont pas été suffisamment exploités ou trop souvent réduits à une activité de répétition après un modèle. Les candidats devront donc approfondir leurs connaissances sur les démarches d'exploration sonores en éducation musicale.

- Les candidats valorisés peu nombreux- ont réussi à proposer des activités correspondant aux possibilités réelles (vocales, de mémorisation, d'attention...) des élèves de cycle 1 et à leurs besoins expressifs et exploratoires. Les autres candidats doivent s'imprégner davantage des spécificités du cycle 1 et ne pas négliger une lecture approfondie du programme de la maternelle
- Les activités proposées en éducation musicale doivent être cohérentes entre elles et reliées à des objectifs d'apprentissage clairement définis. Le jury doit pouvoir percevoir une cohérence et une progression dans la démarche au cours de la séance.

Voici une série de questions à se poser pour penser sa séance :

- Les objectifs d'apprentissage spécifiques à chaque séance sont-ils explicites ?
- La consigne est-elle précise et compréhensible pour des élèves de maternelle ?
- Que font les élèves ? Qu'apprennent-ils en fonction des attendus de l'enseignant ?
- À quel moment de l'année se situe ma séance ? Quelle articulation entre les séances précédentes et à venir ?
- La durée des temps d'activité est-elle en phase avec les capacités d'attention de mes élèves ?
- Quelle évaluation ? Sous quelle forme ?
- Quels sont les prolongements possibles ?
- Comment capter l'intérêt des élèves ?

•

4- Préconisations du jury

a. Conseils aux candidat.e.s concernant le domaine des sciences et technologie

- Maîtriser les différents domaines scientifiques jusqu'au cycle 4 et le vocabulaire afférent.
- Une capacité d'analyse et de synthèse est demandé au candidat lorsqu'il s'agit de rédiger une réponse intégrant une maitrise de connaissances dans l'analyse de documents tant sur le plan pédagogique que sur le plan scientifique.
- Savoir utiliser les outils mathématiques de base.
- Ne pas hésiter à s'appuyer sur sa logique personnelle : les connaissances sont utiles mais il est parfois demandé de penser plus loin et d'arriver à généraliser un concept, qui pourrait répondre de manière plus adaptée à la question posée.
- Prendre le temps de lire précisément les questions, d'en comprendre les enjeux pour éviter le hors sujet ou la réponse partielle à une question. Veiller à donner du sens aux consignes dans le contexte du sujet (notamment pour les questions de synthèse de chaque partie qui doivent reprendre la globalité du thème traité).
- Vérifier la cohérence entre les réponses formulées et lesdites questions.
- Seule la réponse à la question rapporte des points. « La démonstration, hors sujet d'une vaste culture générale » fait perdre du temps et ne permet pas d'obtenir les points espérés.
- Faire preuve de rigueur scientifique dans l'élaboration des réponses : rédiger des réponses précises et explicites intégrant le vocabulaire scientifique attendu avec, en contrepoint, un évitement des termes pseudo-scientifiques si les concepts liés ne sont pas maîtrisés.
- Analyser les documents ou productions d'élèves pour en tirer une synthèse qui ne se résume pas à une simple description. Pour cela, il semble nécessaire de s'appuyer sur une méthode rigoureuse et précise. (en particulier pour les questions 13 et 24).
- Le cas échéant, veiller à l'adaptation des propositions pédagogiques : le candidat doit s'appuyer sur les objectifs d'apprentissage qu'il s'est fixés pour les affiner. Il doit aussi tenir compte du niveau des élèves. Il importe aussi de tenir compte du niveau des élèves lors de propositions d'expériences afin qu'elles soient réalisables.
- Rendre une copie soignée et bien calligraphiée avec une orthographe correcte (se relire pour éviter de rendre une copie remplie de fautes d'orthographe et de syntaxe)
- Parfois, une représentation sous forme de tableau peut être plus judicieuse plutôt qu'un long texte explicatif notamment dans l'analyse de productions d'élèves.

b. Conseils aux candidat.e.s concernant le domaine histoire géographie EMC

- Lire attentivement le sujet : les questions et porter la plus grande attention aux consignes ; se poser les questions suivantes : « quels sont les attendus réels du sujet ? Pourquoi ces documents ? Quels documents connus puis-je mettre en lien ? Comment vais-je présenter mes réponses ». Prendre un temps rapide de réflexion avant de débuter sa rédaction.
- Ètre plus synthétique : ne pas tout traiter de façon dissertée car il y a beaucoup de perte de temps dans la rédaction suivant un plan (intro, développement, conclusion) ce qui induit que le contenu se trouve noyé dans une espèce de verbiage. Certains développements n'apportent pas de précision aux réponses aux questions posées explicitement par le sujet.
- S'aider du sujet qui donne en lui-même des éléments de réponse (notions en géographie par exemple).
- S'emparer des compétences se situer, situer dans le temps, prévoir des outils de l'historien et du géographe pour envisager la mise en œuvre pédagogique.
- Approfondir les propositions de séquences et de séances développées pour permettre au jury d'appréhender et d'apprécier les choix et les intentions précises du candidat.
- En géographie, approfondir et mieux maîtriser la démarche géographique, en commençant par systématiquement localiser l'espace étudié. Cette démarche géographique bien maîtrisée apporte une réelle plus-value à certaines copies.
- L'apport d'éléments de culture générale est toujours pertinent et valorisé (par exemple, lien avec l'œuvre d'Otto Dix sur la Première Guerre mondiale).

Conclusion:

Si la méthodologie de l'épreuve est connue, la réponse au sujet est rarement problématisée. Cette épreuve doit attester des compétences requises pour un futur enseignant du premier degré et permettre de vérifier la présence de qualités telles que la rigueur, la clarté, la cohérence, la précision ou la méthode à travers des contenus disciplinaires et des savoirs culturels et théoriques maîtrisés.

Cette épreuve doit permettre au candidat de se projeter dans une dimension professionnelle et d'établir des liens précis entre les compétences questionnées par le sujet et celles des programmes. Le candidat doit montrer ses capacités à les mettre en résonance avec le sujet.

c. Conseils aux candidat.e .s concernant le domaine des Arts

- Les candidats doivent s'interroger sur le principal enjeu du sujet d'éducation musicale qui n'a pas été perçu : le jeu vocal et l'exploration sonores n'ont pas été suffisamment exploités ou trop souvent réduits à une activité de répétition après un modèle. Les candidats devront donc approfondir leurs connaissances sur les démarches d'exploration sonores en éducation musicale.
- Les candidats valorisés peu nombreux- ont réussi à proposer des activités correspondant aux possibilités réelles (vocales, de mémorisation, d'attention...) des élèves de cycle 1 et à leurs besoins expressifs et exploratoires. Les autres candidats doivent s'imprégner davantage des spécificités du cycle 1 et ne pas négliger une lecture approfondie du programme de la maternelle Les activités proposées en éducation musicales doivent être cohérentes entre elles et reliées à des objectifs d'apprentissage clairement définis. Le jury doit pouvoir percevoir une cohérence et une progression dans la démarche au cours de la séance.

Voici une série de questions à se poser pour penser sa séance :

- Les objectifs d'apprentissage spécifiques à chaque séance sont-ils explicites ?
- La consigne est-elle précise et compréhensible pour des élèves de maternelle ?
- Que font les élèves? Qu'apprennent-ils en fonction des attendus de l'enseignant?

- À quel moment de l'année se situe ma séance ? Quelle articulation entre les séances précédentes et à venir ?
- La durée des temps d'activité est-elle en phase avec les capacités d'attention de mes élèves ?
- Quelle évaluation ? Sous quelle forme ?
- Quels sont les prolongements possibles ?
- Comment capter l'intérêt des élèves ?

ÉPREUVE D'ADMISSION Épreuve de Leçon

1- Présentation de l'épreuve de leçon

L'épreuve porte successivement sur les domaines d'enseignement du français et des mathématiques.

Principe et objectifs

L'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire en français et en mathématiques. Elle concerne donc le programme en vigueur du cycle 1 au cycle 3.

Deux sujets de leçon portant respectivement dans les domaines de l'enseignement du français et des mathématiques sont remis aux candidats. Afin de construire le déroulé de chacune des deux séances, les candidats disposent en appui de chaque sujet d'un dossier comportant au maximum quatre documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...).

• Durée de l'épreuve

Durée de la préparation	Deux heures
Durée de l'épreuve	La durée totale de l'épreuve est d'une heure répartie de la manière suivante : - français : 30 minutes ; - mathématiques : 30 minutes. Pour chacune des leçons (français et mathématiques) :
	 10 à 15 minutes d'exposé par le candidat ; suivi d'un entretien pour la durée restante impartie.

Coefficient de l'épreuve

Le **coefficient de 4** révèle l'importance que le législateur donne aux compétences sollicitées dans cette *épreuve de leçon*.

2- Le support des dossiers

Dans l'académie de Besançon, les dossiers constitués tant en français qu'en mathématiques visent à révéler chez les candidats :

- les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques ;
- l'appétence à la transmission et à la construction de savoirs chez les élèves scolarisés à l'école primaire ;
- la capacité à la transposition didactique permettant d'articuler la mise en œuvre pédagogique comme la prise en considération de la diversité des publics accueillis ;
- la qualité de la posture et de l'oralité ;
- la capacité à parfaire la connaissance de l'environnement professionnel futur.

Ambitionner un emploi de professeur des écoles exige de connaître l'institution, ses missions et son fonctionnement, ses valeurs et les principes qui les sous-tendent.

3- Nombre de candidats

Nombre de candidats présents : 219
 Nombre de candidats absents : 14

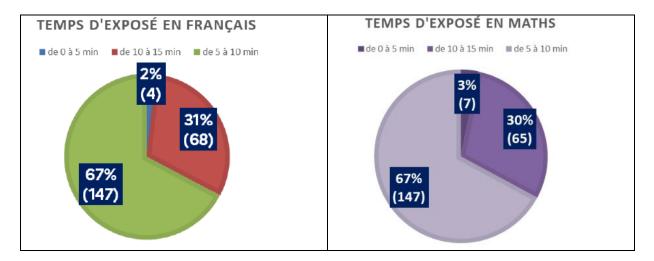
Répartition des candidats par concours :

Concours	Externe	3e concours	2 nd concours	Externe privé	2 nd concours
	public	public	interne public		interne privé
Nombre de	168	19	13	16	3
candidats					

4- L'exposé

Durée de l'exposé

La durée de l'exposé doit être comprise entre 10 et 15 minutes. Toutefois, les durées tenues par les candidats respectivement en français et en mathématiques montrent des disparités :



De nombreux candidats font le choix de débuter leur exposé par une présentation linéaire des textes en se contentant de lire les références indiquées dans les dossiers (niveau méta textuel). Certains candidats, en nombre moins important, parviennent à dépasser la lecture à voix haute des références en apportant une dimension analytique des documents.

Il est à rappeler que la séance d'enseignement constitue le cœur de l'épreuve. En conséquence, la durée de l'exposé étant contrainte, l'évocation des textes doit demeurer brève. Ce qui est plutôt à privilégier :

- la mise en perspective des textes au service de la notion à aborder dans chacune des séances de français et de mathématiques,
- l'évocation des intentions des auteurs afin de les projeter dans les séances à construire.

Si le candidat décide d'écarter ou de minorer un document, la justification de son choix est à anticiper.

L'annonce d'un plan structuré ainsi que la fluidité du propos représentent des atouts que les jurys apprécient.

Présentation des séances

Trois principaux cas de figure ressortent de l'ensemble des séances présentées par les candidats :

- inscription de la séance d'enseignement dans une séquence, avant de présenter la séance,
- présentation des obstacles d'apprentissage en amont de la séance d'enseignement,
- présentation directe de la séance d'enseignement (plus rare).

Un grand nombre de candidats développe un propos général dépassant largement le sujet et le principe de la leçon.

L'objectif d'une séance est souvent abordé, parfois les intentions de l'enseignant mais rarement les enjeux. De plus, assez systématiquement sont cités des prérequis. Toutefois, si cette notion n'est pas dénuée d'intérêt, l'attention des candidats doit être portée sur ces limites : évoquer des prérequis en PS par exemple, en début d'année ou les confondre avec les savoirs à construire révèle un déficit de maîtrise de leurs usages.

Exemple en mathématiques : l'évocation du dénombrement comme prérequis de la construction du nombre par plusieurs candidats alors que la structure et la procédure s'alimentent.

En revanche, aucune théorie didactique ou leurs composantes ne sont évoquées. La dimension pédagogique est plus en retrait dans les propos des candidats. La dimension contractuelle de l'enseignant (contrat didactique ou contrat pédagogique) est peu considérée : construire une règle à partir d'une situation (pensée inductive) ou contextualiser un modèle (pensée déductive) sont deux approches pertinentes mais elles présentent des caractéristiques et des points de vigilance spécifiques qu'il convient de repérer.

Les séances de français et de mathématiques sont découpées sous la forme de phases structurant les différents temps de mise en œuvre pédagogique : phase de découverte, passation de consignes, réalisation de la tâche par les élèves, mise en commun, synthèse, bilan. Le jury a bien conscience de la difficulté à dépasser le caractère archétypé de la leçon.

Il est toutefois conseillé aux candidats :

- de donner du sens à chacun de ces temps et de les contextualiser,
- d'identifier clairement les connaissances disciplinaires à convoquer,
- de préparer tous les sous-domaines des deux domaines disciplinaires du français et des mathématiques, selon chacun des trois cycles de l'école primaire,

Le rôle de l'enseignant est souvent abordé mais de façon superficielle, notamment sur les questions de réflexion et de mettre en lien étayage et obstacles didactiques.

5- Temps d'entretien

Les échanges entre le candidat et le jury qui succèdent respectivement la présentation des séances de français et de mathématiques complètent à 30 minutes le temps imparti.

Les jurys reviennent très souvent sur la séance proposée. Lorsque le candidat est très éloigné du sujet, le jury vérifie la compréhension du savoir à construire. Parfois, il est nécessaire de réorienter ou d'approfondir la pensée du candidat.

Une vérification des connaissances disciplinaires liée au sujet proposé ainsi qu'au niveau de cycle permet de s'assurer que les futurs enseignants seront en capacité de transmettre des connaissances exactes.

Les enjeux didactiques font également l'objet d'un échange entre le jury et le candidat, tout comme les orientations pédagogiques.

ÉPREUVE D'ADMISSION Épreuve d'entretien

1- Présentation de l'épreuve de leçon

Principe et objectifs

Partie FPS

- Evaluer les compétences du candidat à élaborer et présenter une proposition de situation(s) d'enseignement en EPS
- Apprécier les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant
- Apprécier les compétences du candidat à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école

Partie Entretien - motivation et aptitude à se projeter dans le métier

- Evaluer la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier
- Permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
 - S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
 - Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences

Durée de l'épreuve

Durée de la préparation	30 minutes de préparation pour la 1ère partie
	Durée totale de l'épreuve : 1h05 - 30 minutes consacrées à l'EPS : Déroulement : 15 minutes maximum d'exposé par le candidat suivi d'un entretien pour la durée restante impartie (complément à 30)
Durée de l'épreuve	 35 minutes consacrées à la motivation du candidat et à son aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles. Déroulement :
	15 minutes : 5 minutes maximum présentation, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours durant suivi d'un entretien pour la durée restante impartie (complément à 15 mn)
	20 minutes : échange avec le candidat sur deux mises en situation professionnelle

• Coefficient de l'épreuve

Coefficient 2 - Partie EPS sur 10 points – Partie entretien sur 10 points

2- Nombre de candidats

Nombre de candidats présents : 220Nombre de candidats absents : 13

> Répartition des candidats par concours :

Concours	Externe public	3 ^e concours public	2 nd concours interne public	Externe privé	2 nd concours interne privé
Nombre de candidats	168	19	14	16	3

3- Partie EPS

A partir d'un sujet proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage.

L'exposé

Les sujets portaient sur cinq activités: jeux collectifs, activités de natation, activités athlétiques, activités d'orientation et danse. Les candidats étaient bien préparés dans l'ensemble mais nous pouvons noter un impact significatif de l'activité support sur la performance du candidat.

Les sujets portant sur les activités de danse et d'orientation ont été globalement mieux appréhendés, avec l'obtention de notes supérieures par rapport aux sujets portant sur les activités athlétiques ou de jeux collectifs. Les résultats des candidats ayant traité des sujets portant sur l'activité natation sont clairement en retrait par rapport aux autres activités.

Dans leur exposé, les candidats ont fréquemment rappelé en introduction les finalités de la discipline ainsi que les éléments de programme en lien avec le sujet. La contribution au parcours éducatif de santé est souvent évoquée, soit en introduction, soit dans la conclusion. La sécurité des élèves est prise en compte par la plupart des candidats.

Lors de cette session, une minorité de candidats a utilisé la totalité du temps de présentation. Le temps non utilisé étant reporté, les candidats dont l'exposé est court sont soumis à un temps de questionnement plus important.

Préconisations

L'activité natation étant une activité incontournable de l'EPS à l'école primaire, elle doit faire l'objet d'une préparation rigoureuse et peut utilement s'appuyer sur une pratique personnelle et la consultation des textes qui l'encadrent.

Il est dans l'intérêt du candidat d'utiliser la plus grande partie du temps qui lui est offert pour expliciter sa proposition pédagogique et montrer sa maîtrise des enjeux de l'EPS. La séance doit être adaptée à l'âge des élèves et être située dans un cycle d'apprentissage.

4- Partie Entretien

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

L'épreuve débute par une présentation du candidat des éléments de son parcours et de ses motivations à devenir professeur des écoles. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. La deuxième partie de l'épreuve s'appuie sur deux situations professionnelles, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire.

La présentation

La seconde partie de l'épreuve interroge les motivations du candidat et sa capacité à se projeter dans les fonctions de professeur des écoles. Elle permet au candidat de faire des liens entre ses expériences et formations et le métier de professeur des écoles, de valoriser son parcours et de montrer son adhésion aux valeurs de la république.

C'est l'occasion pour le candidat de montrer comment il souhaite incarner la fonction d'enseignant dans ses multiples dimensions : la relation maitre/élèves, l'acquisition de compétences, le travail d'équipe, la planification des enseignements, les droits et obligations des fonctionnaires, l'appartenance à la fonction publique d'Etat.

La durée impartie à la présentation étant relativement courte, le candidat doit faire des choix et valoriser certaines expériences ou formations. Il doit faire preuve d'analyse et montrer une compréhension juste des enjeux de la fonction d'enseignant. Il doit être conscient que ce métier mobilise au-delà des heures de présence des élèves.

Lors de cette session, la plupart des candidats se sont exprimés durant au moins trois minutes trente. Les candidats qui ont une note supérieure à la moyenne dans cette partie de l'épreuve ont visiblement préparé leur intervention et ont utilisé la totalité du temps qui leur était imparti.

Les candidats qui n'ont pas su montrer leur adhésion aux valeurs de la république ont généralement une note qui ne dépasse pas un quart de la note.

Préconisations:

Cette partie de l'épreuve permet au candidat de montrer sa motivation et de valoriser son parcours.

Il doit analyser ses expériences et formations et présenter les acquis qu'il a pu développer.

Dans son exposé, il démontre au jury comment ses savoirs pourront efficacement être mobilisées pour atteindre la posture et les compétences attendues chez un professeur des écoles.

La présentation doit être préparée avec soin, et le temps imparti utilisé le plus efficacement possible.

• Les mises en situation professionnelle :

Chaque candidat a été confronté à deux situations, l'une en lien avec la vie de l'école et l'autre portant sur une situation d'enseignement. Beaucoup d'entre eux ont montré une connaissance fine de l'organisation scolaire et de son fonctionnement. Lors de l'échange avec le jury, les meilleurs candidats ont su se positionner et entrer dans un dialogue constructif avec les membres du jury.

Il importe que l'analyse de chacune des situations s'appuie sur les valeurs portées par le candidat, le droit, les règles de fonctionnement des écoles et le respect de chacun des acteurs de l'école. L'inscription de l'école dans une organisation plus large que l'équipe pédagogique et son directeur, n'a pour le jury, pas suffisamment été prise en compte dans le traitement des situations. Seule une petite partie des candidats a pu citer spontanément le recours à un conseiller pédagogique ou à l'inspecteur de circonscription pour apporter une réponse à la situation présentée.

Préconisations:

Le candidat doit faire preuve de méthode dans l'analyse des situations proposées par le jury et en interroger les différentes dimensions et points de vue, envisager éventuellement plusieurs pistes de résolution.

Les candidats ne doivent pas méconnaitre le fait que l'école s'inscrit dans un système organisé dont le directeur est un élément essentiel mais que des relais pédagogiques, administratifs et juridiques existent également en périphérie de l'école.

ÉPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION

Langue étrangère

1- Présentation de l'épreuve orale facultative de langue étrangère

L'épreuve orale facultative de langue étrangère s'inscrit dans le cadre du CRPE rénové. L'Arrêté du 25 janvier 2021 extrait du Journal officiel du 29 janvier 2021 en définit les objectifs.

Chaque candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'objectif de l'épreuve est d'apprécier les compétences langagières dans la langue choisie ainsi que les compétences didactiques permettant au candidat de proposer une exploitation pédagogique des supports proposés par le jury. Elle concerne le programme en vigueur du cycle 2 au cycle 3.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Le candidat dispose d'un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc.

• Durée de l'épreuve

Durée de la préparation	Trente minutes
	La durée totale de l'épreuve est de trente minutes réparties de la manière suivante :
Durée de l'épreuve	 10 minutes de présentation du candidat et du support fourni par le jury, dans la langue cible. 10 minutes en français où le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support. 10 minutes d'échange avec le jury dans la langue cible.

• Coefficient de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 ; seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

2- Le support didactique ou pédagogique

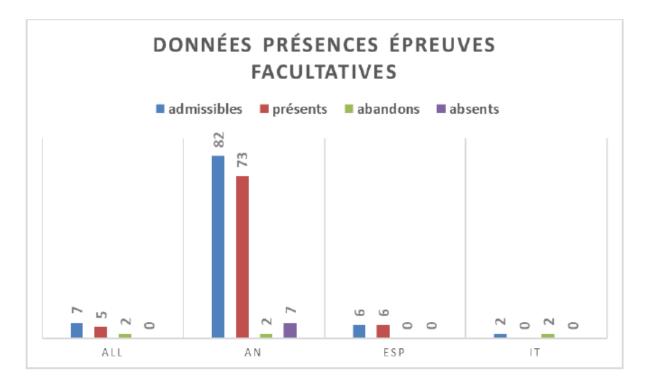
Les supports didactiques ou pédagogiques visent à révéler chez les candidats :

- les connaissances langagières dans la langue choisie ;
- les compétences communicationnelles ;

- la capacité à proposer une exploitation pédagogique ;
- une connaissance des éléments culturels en lien avec la langue choisie.

3- Nombre de candidats

Nombre de candidats présents : 84 Nombre de candidats absents : 13



4- Présentation du candidat et du support fourni par le jury dans la langue choisie

La première partie de l'épreuve dédiée à la présentation du candidat et du support a été préparée en amont par la majorité des candidats qui ont souvent recours à du « par cœur » qui est à la limite du formatage. Le temps dédié à cette première partie (10 minutes) n'est que très rarement utilisé dans sa totalité.

5- Présentation d'une séance en langue française

Les propositions pédagogiques répondent majoritairement aux attendus de l'épreuve (pertinence des activités). Les documents sont questionnés à bon escient pour proposer des activités cohérentes. Les différentes phases qui constituent une séance en langue vivante étrangère sont connues et mises en œuvre à bon escient.

Pour autant, peu de candidats font preuve de compétences réflexives face à l'épreuve et osent poser un regard critique sur les supports proposés.

Les aspects culturels sont majoritairement absents ou lacunaires et souvent mal appréhendés.

6- Temps d'échange dans la langue choisie

Pendant ce temps d'échange, le jury revient très souvent sur la séance proposée ; les candidats les plus à l'aise témoignent de bonnes compétences communicationnelles qu'ils mettent souvent à profit pour engager une démarche de réflexion. Les échanges avec le jury permettent alors aux candidats de préciser les axes travaillés.

Le niveau de maitrise de la langue est très hétérogène en fonction du parcours d'études des candidats. La terminologie didactique est souvent utilisée de façon approximative, ce qui révèle une appréhension superficielle des concepts didactiques en langues vivantes.

Globalement, dans le cadre de la préparation à cette épreuve, une exposition accrue à la langue serait souhaitable (lecture, écoute de la radio, visionnage de films...) afin d'améliorer la fluidité de la communication dans la langue cible.

Remerciements à :

- Mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs responsables d'épreuves et corédacteurs du rapport de jury :
 - Baïri Leila, IEN
 - Bouhali-Marques-Pinto Yasmina, IEN
 - Blume Eric, IEN
 - Caille Didier, IEN
 - Ferrand Giliane, IEN
 - Gillot Cyrille, IEN
 - Grandi Aline, IEN
 - L'Hote Carole, IEN
 - Martin Loïc, IEN
 - Pilloix Vincent, IEN
 - Clo-Saunier Magdeleine, IA-IPR
 - Chavey Patrick, IA-IPR
 - Clerc-Gevrey Marie-Christine, IA-IPR
 - Tourneux Christophe, IA-IPR
- Madame Sandrine Boquestal, cheffe de la DEC
- Madame Carole Curty, gestionnaire du concours, Bureau DEC 1
- l'ensemble des membres du jury pour sa contribution active aux différentes étapes du concours